Vourles
Mairie

REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE DE VOURLES

Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 23 **Ont voté :** Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril à vingt heures à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le vingt sept mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni en conseil municipal à la salle du conseil en mairie de Vourles, sous la présidence de Madame Catherine STARON, Maire. **Étaient présents** : Catherine STARON, Thierry DILLENSEGER, Elyane CLOP, Ernest FRANCO, Pascale MILLOT, Dominique REGNIER, Pascale BONNIER, Elisabeth CHENAU, Sébastien BLANC, Fabien DUMAS, Françoise ROUBIN, Jean Marie CARRE, Claire RENOUPREZ, Christophe PINEL, Adeline FILLOT, Serge MICHAUT, Anne-Marie ISSARTIAL, Philippe RISCH, et Valérie CHANUT **Absents :** Jean Pierre COMBLET, Pascale TURMEL-LOTTEAU, Christophe CUOQ, Véronique PROT, **Pouvoirs :** Jean Pierre COMBLET (pouvoir donné à Marie ISSARTIAL), Pascale TURMEL-LOTTEAU (pouvoir donné à Elisabeth CHENAU), Christophe CUOQ (pouvoir donné à Claire RENOUPREZ), Véronique PROT (pouvoir donné à Dominique REGNIER) **Secrétaire de séance** : Françoise ROUBIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/04/2024
N°2024-022

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET COMMUNAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2311-1 à L 2343-2,
VU la délibération n°2023-032 en date 5/04/2022 adoptant le BP 2023
Vu la délibération n°2023-072 en date du 07/12/2023 portant DM 1 au BP 2023

Madame Pascale BONNIER, adjointe aux finances, expose les conditions d'exécution du budget communal de l'exercice 2023,
Madame le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Pascale BONNIER, adjointe aux finances, conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame Pascale BONNIER propose l'adoption du compte administratif communal de l'exercice 2023, arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	4 802 967.99€	1 792 884.10€
Dépenses	4 047 441.85€	1 586 233.34€
Résultat 2023	755 526.14€	206 650.76€
Résultat reporté	373 520.79€	818 792.20€
Résultat de clôture	1 129 046.93€	1 025 442.96€

Le conseil municipal,
Madame Pascale BONNIER, adjointe aux finances, entendue
A l'unanimité des membres présents et représentés
DECIDE
L'adoption du compte administratif communal de l'exercice 2023

Publiée le 16.04.2024
Pour extrait certifié conforme,

Pour Françoise ROUBIN
Secrétaire

Catherine STARON
Maire

Accusé de réception en préfecture
069-216902684-20240411-2024-022-DE
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024